

## 1.14 Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées

Le niveau de vie des personnes âgées est usuellement mesuré parmi les seules personnes vivant dans un logement ordinaire, par opposition aux personnes vivant en institution (maison de retraite, Ehpad, etc.). En 2021, le **niveau de vie** des personnes de 65 ans ou plus vivant à domicile est de 26 670 euros en moyenne, soit un niveau très proche de celui de l'ensemble de la population (26 610 euros) ► **figure 1**. Les pensions de retraite sont souvent plus faibles que les revenus d'activité, mais cet écart est contrebalancé par le fait que les personnes retraitées ont plus rarement des enfants à charge et bénéficient davantage de revenus du patrimoine.

Les 65 ans ou plus sont sous-représentés parmi les 10 % des personnes les plus modestes : 12,5 % des personnes situées dans le premier dixième de niveau de vie ont au moins 65 ans, contre 21,0 % de l'ensemble des personnes vivant en logement ordinaire ► **figure 2**. Leur **taux de pauvreté** est ainsi plus faible que celui de l'ensemble de la population : 10,6 % (soit 1,4 million de personnes pauvres), contre 14,5 % en 2021. Cette sous-représentation s'explique par le **minimum vieillesse** ou **l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)** qui a remplacé en 2007 les diverses allocations constitutives du minimum vieillesse. L'Aspa peut être cumulée avec les **allocations logement** et permet à la plupart des ménages qui en bénéficient de disposer d'un niveau de vie supérieur au **seuil de pauvreté**. En 2021, l'Aspa a été portée à 907 euros par mois pour une personne seule (1 408 euros pour un couple), alors que le seuil de pauvreté mensuel s'élève à 1 158 euros pour une personne seule.

En 2021, 4,0 % des personnes âgées de 65 ans ou plus à domicile vivent dans un ménage dont au

moins l'un des membres bénéficie du minimum vieillesse ou de l'Aspa. Cette part s'élève à 22,0 % pour les personnes âgées vivant dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> **décile** et 15,1 % pour celles au niveau de vie compris entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> décile. Elle est beaucoup plus faible à partir du 3<sup>e</sup> décile.

Après 65 ans, le niveau de vie diminue avec l'âge : avec 24 990 euros par an en moyenne, les personnes de 80 ans ou plus qui vivent à domicile disposent d'un niveau de vie inférieur de 6 % au niveau de vie moyen de la population. Le niveau de vie des 70-79 ans est proche du niveau de vie moyen et celui des 65-69 ans est légèrement supérieur (+4 %). Le taux de pauvreté est plus élevé à partir de 80 ans (12,8 %) qu'entre 70 et 79 ans (compris entre 9,0 et 9,8 %). Les pensions de retraite des personnes les plus âgées sont plus faibles, notamment en raison d'une proportion plus forte de femmes ayant eu des carrières incomplètes, voire ne bénéficiant que d'une pension de réversion. De fait, 49 % des personnes de 80 ans ou plus vivent seules et près de 79 % de ces personnes seules sont des femmes, qui font partie de générations pour lesquelles l'activité féminine était moins répandue.

En 2016, une enquête a été réalisée auprès des personnes âgées vivant en institution, qui représentent 5 % des 65 ans ou plus et 9 % des 75 ans ou plus. Leur niveau de vie est inférieur à celui des personnes vivant à domicile. En les intégrant, le niveau de vie médian de la population des 75 ans ou plus en France métropolitaine est abaissé de 1 % : il est de 20 160 euros annuels en 2016, soit 2 % de moins que l'ensemble de la population. ●

### ► Définitions

**Niveau de vie, taux de pauvreté, allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) ou minimum vieillesse, allocations logement, seuil de pauvreté, décile** : voir Glossaire.

### ► Pour en savoir plus

- « Niveau de vie et inégalités entre 1996 et 2021 », *in* Revenus et patrimoine des ménages, coll. « Insee Références », édition 2024.
- Fiche 09 « Le niveau de vie des retraités », *in* Les retraités et les retraites, Drees, édition 2023.
- « La moitié des seniors en institution a un niveau de vie compris entre 1 100 et 1 900 euros par mois », *Etudes et Résultats* n° 1264, Drees, avril 2023.
- « Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population », Insee Première n° 1940, mars 2023.

## ► 1. Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées vivant à domicile en 2021

Âge	Niveau de vie moyen (en euros par an)	Niveau de vie médian (en euros par an)	Nombre de personnes (en milliers)	Répartition des personnes (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Personnes pauvres (en milliers)
De 65 à 69 ans	27 780	23 830	3 742	5,9	10,2	382
De 70 à 74 ans	27 030	23 700	3 584	5,7	9,8	353
De 75 à 79 ans	26 870	23 660	2 392	3,8	9,0	215
80 ans ou plus	24 990	21 720	3 504	5,6	12,8	450
<b>Ensemble des personnes âgées</b>	<b>26 670</b>	<b>23 240</b>	<b>13 224</b>	<b>21,0</b>	<b>10,6</b>	<b>1 400</b>
<b>Ensemble de la population</b>	<b>26 610</b>	<b>23 160</b>	<b>63 023</b>	<b>100,0</b>	<b>14,5</b>	<b>9 117</b>

**Lecture :** Le niveau de vie moyen des personnes âgées est de 26 670 euros par an. 10,6 % des personnes âgées sont pauvres, soit 1,4 million de personnes.

**Champ :** France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré du ménage est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.

## ► 2. Part de personnes âgées vivant à domicile dans chaque tranche de niveau de vie en 2021

en %

Tranche de niveau de vie <sup>1</sup>	Part de personnes de 65 ans ou plus	Part de bénéficiaires du minimum vieillesse ou de l'Aspa parmi les 65 ans ou plus
Inférieur à D1	12,5	22,0
D1 à D2	21,2	15,1
D2 à D3	24,5	4,3
D3 à D4	23,8	1,7
D4 à D5	22,0	1,1
D5 à D6	23,3	1,4
D6 à D7	21,6	0,7
D7 à D8	20,6	0,6
D8 à D9	20,7	0,7
D9 à C95	20,3	0,4
Supérieur à C95	18,8	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>21,0</b>	<b>4,0</b>

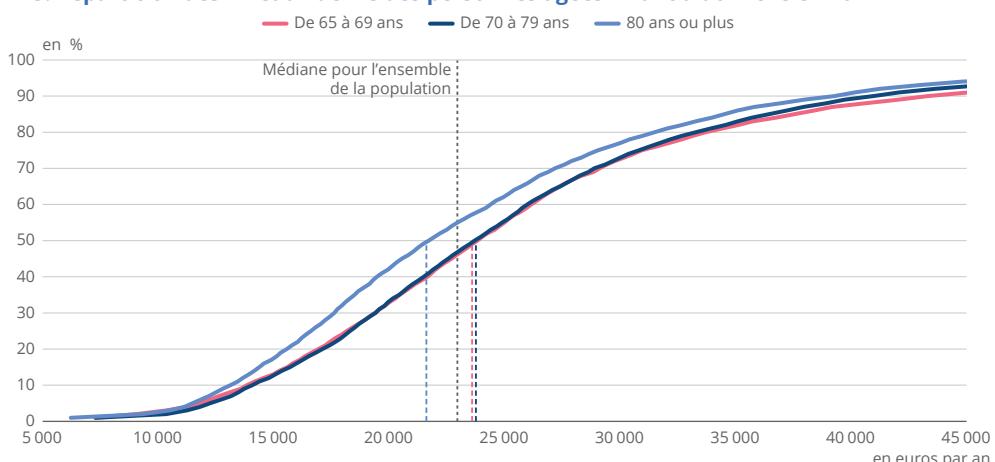
**1** D1 à D9 sont les déciles et C95 est le 95<sup>e</sup> centile de la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population de tous âges.

**Lecture :** Parmi les 10 % des personnes ayant le plus faible niveau de vie, 12,5 % sont âgées de 65 ans ou plus, et 22,0 % de ces dernières vivent dans un ménage bénéficiaire du minimum vieillesse ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa).

**Champ :** France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré du ménage est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.

## ► 3. Répartition des niveaux de vie des personnes âgées vivant à domicile en 2021



**Note :** Les pointillés représentent les niveaux de vie médians respectifs des différents groupes d'âge (couleurs associées).

**Lecture :** En 2021, la moitié des personnes âgées de 70 à 79 ans ont un niveau de vie annuel inférieur à 23 700 euros.

**Champ :** France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré du ménage est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.